

Réf: Dossier 460443

Avis de constitution

SOCIETE « CHEN ALLUM »

Siège ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD ESPACE LAVAGE,  
LOT 87 ILOT 05, Lot 87, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHEN ALLUM »

Objet : ALLIAGE D'ALLUMINIUM ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD ESPACE LAVAGE, LOT 87 ILOT 05, Lot 87, Ilot 05

Dirigeant(s) M CHEN YONGPING (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13516 du 16/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79311/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

